

SUPPLEMENT
au NUMERO 458

VENDREDI
9
JUILLET
1971

Notre bulletin

JOURNAL *Marbot* MENSUEL
Publié par les usines *Marbot* c.s.a. - neuvic-s-lise

Honneur
au
Travail

26 JUN 1971:

Une très importante promotion de Médailles du Travail à l'honneur au cours d'une manifestation émouvante de simplicité

C'est à Planèze que s'est déroulée cette cérémonie simple, intime, mais néanmoins solennelle, où 130 d'entre nous ont reçu les médailles et diplômes d'honneur du travail.

Sur le podium, entourant M. CHALINE, directeur du Travail et de l'Emploi, qui présidait la cérémonie, prirent place, outre M. LEVASSEUR, M. MERLET, chef des Services de la Main-d'Œuvre et M. DELAGE, secrétaire général du Syndicat de la Chaussure.

M. LEVASSEUR rendit un vibrant hommage aux récipiendaires, dans une allocution toute simple, mais néanmoins très chaleureuse, et M. CHALINE, dans son discours, s'associa à cet éloge du Travail.

Ce fut ensuite la remise des médailles, des diplômes et des récompenses, remise ponctuée par les applaudissements de l'assistance.

Cette cérémonie fut suivie d'un vin d'honneur, pendant lequel, après avoir signé le Livre d'Or et posé pour les photos de groupe, médailles et invités devisèrent galement, échangeant anecdotes et souvenirs.

M. LEVASSEUR adresse un vibrant hommage aux 130 récipiendaires :

Chers Amis.

Je voudrais tout d'abord remercier M. CHALINE, directeur départemental du Travail, qui a bien voulu nous faire l'honneur de présider cette manifestation. Je voudrais aussi remercier M. MERLET, chef des Services de la Main-d'Œuvre, et M. DELAGE, secrétaire général du Syndicat de la Chaussure, qui, depuis 25 ans, s'intéresse de très

près à toutes les activités de notre profession.

Aujourd'hui, notre cérémonie s'inscrit dans un cadre particulièrement intime. Nous avons pensé, comme l'an dernier, la réaliser dans le cadre prestigieux du château de Neuvic; cela, malheureusement, n'a pas été possible; malheureusement dans un sens, mais heureusement dans l'autre, car c'est en raison de

(Voir la suite en 4^e page)



M. LEVASSEUR prononçant son allocution.

De gauche à droite : MM. MERLET, CHALINE, LEVASSEUR et DELAGE.

M. CHALINE déclare en substance :

MESDAMES,
MESSIEURS.

« Lorsque je fus convié à présider cette cérémonie de remise des Médailles du Travail, il m'avait été précisé qu'il s'agissait d'une cérémonie toute simple, intime, je dirais, presque familiale; mais elle n'en reste pas moins solennelle car vous êtes tellement nombreux à bénéficier de cette Médaille. Ce n'est pas par devoir que je suis aujourd'hui parmi vous, c'est par plaisir: il est toujours agréable de

ter et je me tournerai vers M. LEVASSEUR et ses collaborateurs qui ont toujours recherché pour le personnel les meilleures conditions de travail, les possibilités de formation et de promotion permanentes, des salaires qui soient les plus élevés possibles, compatibles cependant avec une bonne gestion, avec la production, l'embellissement des locaux, l'amélioration du matériel et aussi avec les difficultés résultant d'une concurrence toujours plus vive ».

Après avoir évoqué le climat



M. CHALINE pendant son discours.

rencontrer des gens courageux, persévérants, forçant l'admiration, la sympathie et l'estime ».

M. CHALINE devait ensuite rappeler l'histoire de nos établissements, leur importance régionale et déclarer : « Il y avait 200 travailleurs en 1932; maintenant vous êtes près de 2.000. Cette progression est due évidemment à l'extension des bâtiments, à cette usine toute neuve que vous avez à Théorat, mais aussi à ceux qui ont la responsabilité de vous diriger, de vous conseiller, de vous orien-

ter et de vous orienter vers la coopération et de compréhension régnant entre son administration et nos établissements, M. CHALINE s'adressait alors aux Médailleurs : « Vous tous qui êtes là, vous représentez un exemple à suivre par les jeunes qui, chaque année, viennent de plus en plus nombreux grossir vos rangs. Et c'est pour moi un honneur de rendre hommage à ceux qui, pendant tant d'années, ont servi dans le même établissement, qui n'ont pas toujours eu des facilités, de voi-

(Voir la suite en 4^e page)

HONNEUR DU TRAVAIL

MEDAILLES D'OR

- le service
- René
- seph
- LES
- MEIL
- service
- uise
- Marguerite
- na
- ul
- ré
- Joseph
- ges
- ER Edouard
- obert
- LES
- NT
- service
- tte
- sèle
- vette
- uerite
- onde
- e
- de
- ma
- Lucienne
- ge
- rèse
- anne
- en
- rice
- nd
- re
- Marie
- on
- t
- s
- t
- Charles
- oine
- uis
- osé
- o

- FOULARD Robert
- FOULARD Claude
- FOULARD Yves
- GARDILLOU Lucien
- GARDILLOU Michel
- GUEYDON Pierre
- GUINIER Pierre
- JEROME Louis
- JOYEL Maurice
- KESY Antoine
- LABARSOUCHE René
- LABRUE René
- LEAL José
- LACHAISE Thomas
- LACOSTE André
- LACOSTE Raymond
- LASCAUT René
- LASSAIGNE René
- L'ATOUR J.-Marc
- LAURET J.-René
- LE GUEN Michel
- LE MOAL Yves
- LOPEZ Nicasio
- LOPEZ Faustino
- MARTIAL Julien
- MARTIN Gaston
- MARTIN André
- MEUDEC François
- MEYNIER Raymond
- MILLARET Léo
- MOUNET Pierre
- NADAL René
- NADAL René
- NADAL Marc Honoré
- NOVO René
- PAGNON Noé
- PAJUELO Jean
- PILLET Raoul
- PRYSIANIUK Jean
- PONTHIER Lucien
- REY Camille
- REY Gabriel
- REYNEAU Yvan
- REYTIER Fernand
- RYMBAO Vincenté
- TEICH Auguste
- VALAGEAS Raymond
- VALOTEAU J.-Pierre
- VIDAL Christobal



MEDAILLES DE BRONZE

15 années de service

- M^{me} BERGES Paulette
- CROZETIERE Isabelle
- GAILLARD Annette
- GOMES Monique
- GUINIER M.-Alfrède
- JOUBERT Odette
- LAUTRETTE Antonia
- PETIT Simone
- PEYSSARD Yvette
- PUYBONNIEUX Marcelle
- SIMONET Claudette
- VERGNAUD Yvette
- VERGNAUD Viollette
- VEYSSIERE Yolande
- VIRECOULON Claudette
- M^{lle} MAZIERE Huguette
- MM. BEYNEY Bernard
- CHAUNARD Jean-Claude
- COURTY André
- LACOUR Michel
- NEVA DE SA Daniel
- SIRIEIX Michel



L'allocation de M. LEVASSEUR

(Suite de la 1^{re} page)

l'importance de la promotion que nous honorons aujourd'hui, que nous n'avons pu le faire. Mais, en définitive, quel autre endroit que Planèze conviendrait mieux à une telle cérémonie ! Comme je l'ai dit bien souvent, c'est à Planèze que nous avons, tous ensemble, forgé notre outil de travail et la modestie de cette réunion, son intimité, s'inscrivent bien dans le caractère du travail laborieux, souvent modeste, mais cependant efficace que, depuis 45, 35, 25 et 15 années, vous avez, vous, les récipiendaires, accompli, participant ainsi à la belle œuvre économique et sociale sur laquelle je reviendrai tout à l'heure.

Monsieur le Directeur du Travail, votre présence parmi nous, avec nous, confirme, s'il en était encore besoin, tout l'intérêt que vous avez porté depuis que vous avez cette importante responsabilité en Dordogne, à l'industrie en général et, en particulier, à notre Entreprise. Permettez-moi de vous en remercier et d'associer dans ces remerciements, M. MERLET qui, lui aussi, a consacré toutes ses activités à la Main-d'Œuvre dans ce département. Non seulement, vous nous avez aidés tous les deux, mais, plus encore, vous avez œuvré à cette évolution de l'administration du Travail, afin que celle-ci ne soit plus seulement un office de contrôle, mais apporte toute la coopération que les entreprises peuvent attendre afin de résoudre les problèmes qui se posent à elles tout au long de leurs activités.

Cette fête du Travail, et je reviens vers vous, chers amis, a pour objet de récompenser une très importante promotion, puisque vous êtes 130 qui allez recevoir aujourd'hui les distinctions qui sont attribuées soit par le Gouvernement, soit par l'Union des Chambres Syndicales de France. Je ne manque pas à chacune de ces réunions, à chacune de ces fêtes, celles que soient les dimensions qu'elles prennent, d'exprimer mes sentiments de satisfaction et de reconnaissance pour

le travail et le dévouement que vous avez apporté à l'Entreprise. Aujourd'hui, dans cette simplicité, cette cérémonie conserve toujours le même symbole et, peut-être, l'affirme encore mieux. Lorsque vous avez été honorés, nous comptons dans l'Entreprise 873 médaillés du Travail, c'est-à-dire près de 50 % des effectifs, 47 % très exactement, pour plus de 15, 25, 35, 45 années, et même davantage de présence.

C'est là, je crois, quelque chose d'assez exceptionnel et vraiment très émouvant. J'ai eu l'occasion de parler récemment des différentes générations qui ont contribué, par leur travail laborieux, consciencieux, à réaliser ce que nous sommes devenus aujourd'hui. Vous représentez une de ces générations, vous qui allez être honorés pour 45 ou 35 années de travail; vous avez commencé vos activités dans les années 1920-1930, période pendant laquelle la France connaissait déjà des difficultés économiques très importantes, et vous avez, à ce moment-là, été associés au maintien des activités qui, depuis le début du siècle, s'étaient développées ici. Vous devez en être particulièrement fêlicités, vous qui appartenez à ce que j'ai appelé la première génération des Médaillés du Travail de notre Maison.

Vous qui allez recevoir la médaille de 25 ans, vous êtes entrés dans l'Entreprise alors qu'elle s'était transformée à la suite de l'entente réalisée avec l'Organisation BATA et vous avez amplement participé à édifier les nouvelles structures qui sont devenues les nôtres et grâce auxquelles nous avons pu, tous ensemble, travailleurs à tous les niveaux, ouvriers, employés, techniciens, cadres et personnel de Direction, réaliser quelque chose de grand, construire une entreprise de dimensions européennes, de taille internationale, adaptée aux nécessités du moment et parée pour affronter l'avenir.

Puis viennent s'inscrire ceux de la troisième génération, ceux qui ont 15 années de présence et qui sont entrés dans l'Entreprise à l'époque

où nous lançons le Stitchdown. Je me souviens alors de l'important travail qui s'était fait pour améliorer la productivité et j'aperçois dans la salle de nombreux champions de la couture T.L.M. et aussi certaines vettes du premier film que nous avions alors réalisé; ce film a fait, comme vous le savez, le tour du monde, et a attesté, à travers des éléments qu'il faisait ressortir, la qualité et la valeur des ouvriers de Neuvic, valeur qui depuis cette époque ne s'est jamais démentie.

Puis, nous avons développé PLANEZE et THEORAT; nous pouvons dire avec une légitime fierté, et dans cette fierté, j'associe les travailleurs qui sont honorés aujourd'hui et qui sont en grande partie les artisans de cette réussite économique et sociale, les responsables dont j'ai parlé tout à l'heure et aussi les représentants du Comité d'Entreprise et les représentants des Syndicats qui nous ont fait le plaisir d'être parmi nous aujourd'hui et qui travaillent avec nous à améliorer ce qui existe. Ce n'est que grâce à cette fidélité, à cette conscience, à cette volonté, que nous avons réalisé ceci qui est déjà valable, mais que nous développerons très certainement encore de jour en jour.

Aussi, chers amis, très chers médaillés, vous comprendrez que les sentiments qui m'animent à votre endroit sont d'une particulière gratitude. A toutes les félicitations que vous allez recevoir, à celle du Conseil d'Administration que l'on m'a prié de vous adresser, j'y ajoute les miennes, toutes simples. Cela fait maintenant 21 ans que j'ai la responsabilité de cette maison, que nous travaillons ensemble dans l'esprit que vous, les médaillés, connaissez bien et grâce auquel nous avons fait de Neuvic, dans le cadre de l'Organisation BATA, dans le cadre de l'Industrie de la Chaussure, une entreprise de pointe et lui avons donné la renommée mondiale qui est la sienne aujourd'hui. Par votre constance dans l'effort, par ce travail modeste parfois, mais c'est souvent ce qui est modeste qui est très beau, vous avez très largement contribué à tout cela et vous allez recevoir des distinctions que, vraiment, vous méritez.

Encore une fois, je vous dis à vous toutes, à vous tous, chers médaillés, mon admiration, mes félicitations; continuons tous ensemble, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, à travailler de la même manière, à porter témoignage devant les jeunes de la valeur du travail et nous serons certains, comme je le déclare à chaque cérémonie depuis bientôt 20 ans, d'assurer la pérennité de l'Entreprise pour laquelle, les uns et les autres, nous avons tant œuvré.

Merci encore, et chaleureuses félicitations.

M. JOUCLA — Périgueux
Le Directeur responsable :
Ch. LEVASSEUR

Signature du Livre d'Or



MM. DURIEUX René (ci-dessus) et PAJOT Joseph (ci-dessous), signent le Livre d'Or.



M. CHALINE déclare :

(Suite de la 1^{re} page)

tures pour aller au travail, de logements confortables et les aides qu'on a maintenant pour élever les enfants. Pourtant, si le travail manuel est plus facile, moins pénible, il reste néanmoins un peu délaissé par les jeunes. Souhaitons cependant que nombreux soient ceux qui suivent vos traces et se décident à choisir les métiers de la chaussure. Le centre AFPIC qui fonctionne tout près d'ici à la satisfaction de tous est d'ailleurs la preuve que des jeunes filles, des jeunes femmes sont intéressées par vos activités et tous les six mois, il reçoit son contingent de 30 stagiaires-pi-queuses. Je profite de l'occasion pour remercier encore les établissements Marbot pour l'aide inestimable qu'ils ont apportée au fonctionnement de ces sections et je ne manquerai pas de saluer au passage les syndicats ouvriers sur lesquels on peut toujours compter lorsqu'il s'agit de faire appel à leur appui et à leur dévouement.

Félicitant à nouveau les Médaillés, M. CHALINE déclara :

Vous méritez d'être à l'honneur aujourd'hui et vous pouvez être fiers car vous êtes un bel exemple pour les générations montantes et pour tous vos camarades.

Nous vous invitons à fêter cette belle journée et ce sera avec plaisir et non sans émotion que nous allons procéder maintenant à la remise de vos médailles et de vos diplômes.



Invités et médaillés se sont retrouvés pendant le vin d'honneur.